

La symbolique religieuse à l'Assemblée nationale

Gilles Gallichan

Numéro 94, 2008

Québec 1608-2008 : quatre cents ans d'histoire politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6882ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gallichan, G. (2008). La symbolique religieuse à l'Assemblée nationale. *Cap-aux-Diamants*, (94), 63-66.

LA SYMBOLIQUE RELIGIEUSE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PAR GILLES GALLICHAN

Depuis quelques années, des citoyens s'interrogent à propos des symboles religieux à l'hôtel du Parlement. Le rappel de la foi dans l'espace public renvoie aux problèmes d'accommodements en matière religieuse et à la question plus vaste de la laïcité au sein de l'État. Le crucifix dans la salle de l'Assemblée nationale a particulièrement attiré l'attention, choquant certains esprits qui trouvent inopportune la présence d'un tel objet au cœur du forum national. En y regardant de plus près, on se rend compte que le crucifix n'est qu'un élément d'un décor évoquant plus qu'on ne le croit la dimension religieuse inscrite dans l'histoire du Québec.

L'HYMNE ET LA CROIX

L'hymne national canadien, le *Ô Canada*, composé par Adolphe-Basile Routhier et Calixa Lavallée, fut écrit en 1880, à la même époque où l'on construisait l'hôtel du Parlement à Québec. Il fait aussi référence à Dieu et à la foi, notamment dans sa strophe initiale : « Car ton bras sait porter l'épée, il sait porter la croix. »

L'association entre les symbolismes religieux et politiques ne date pas d'hier et n'est pas particulier au Québec. Depuis l'Antiquité, les États ont toujours intégré des représentations du sacré aux lieux où s'exerce le pouvoir. La pratique s'est perpétuée dans nos sociétés modernes par-delà même les grandes révolutions démocratiques.

En Grande-Bretagne, considérée comme la Mère des parlements, les élus siègent toujours dans un ancien monastère –



La devise « Dieu et mon droit » au-dessus du trône. (Archives de l'Assemblée nationale).

Westminster signifie le monastère de l'ouest – qui est voisin d'une abbaye gothique du XIII^e siècle, toujours ouverte au culte. À Ottawa, le parlement canadien, qui s'inspire de celui de Londres, a repris le style néogothique, un style bien sécularisé, mais identifié à ses débuts à des églises et à des cathédrales.

Dans plusieurs autres pays démocratiques, on a adopté pour les lieux du pouvoir, une architecture de style néoclassique inspirée des temples de la Grèce antique par allusion aux origines anciennes de la démocratie. Les édifices de ce style sont souvent couronnés d'une

Les anges, autres figures célestes jouant un rôle d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, sont plusieurs fois représentés dans les salles de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif. On les retrouve aussi à l'extérieur, notamment sur la passerelle reliant l'hôtel du Parlement à l'édifice Pamphile-Le May qui abrite la Bibliothèque parlementaire depuis 1915. (Archives de l'Assemblée nationale).



La façade montrant bien la forme du triangle supérieur appuyé sur un rectangle. La façade du palais législatif, qui se veut un panthéon historique, fait la part belle à la religion.

Sur 26 statues de bronze ornant cette façade, sept représentent des religieux : le récollet Nicolas Viel, l'un des premiers missionnaires en Nouvelle-France, le jésuite Jean de Brébeuf, le sulpicien Jean-Jacques Olier, Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame de Montréal, Marie Guyart, dite de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, M^{re} François Montmorency de Laval, qui est aussi célébré sur deux des tableaux d'histoire à l'intérieur de l'édifice. Le père Jacques Marquette, jésuite missionnaire et explorateur, découvreur du Mississippi avec Louis Jolliet, est également représenté. On observe aussi en façade les blasons sculptés des Jésuites et des Récollets. (Archives de l'Assemblée nationale).



coupole, symbole de l'univers associé à la perfection divine; c'est notamment le cas du Capitole à Washington. Il s'agit là d'un héritage de l'âge classique que l'on retrouve aussi dans l'architecture chrétienne, par exemple à la basilique Saint-Pierre de Rome, ou à la cathédrale Saint-Paul à Londres. L'association symbolique du religieux et du politique n'est donc pas exceptionnelle. On la retrouve fréquemment dans des pays laïcs qui vivent une totale séparation entre l'Église et l'État.

Cartier et la croix, détail du tableau de Charles Huot au plafond de la salle de l'Assemblée. Les symboles végétaux, omniprésents dans le décor de l'Assemblée, ont également leur signification sinon religieuse, du moins mythique. Le lys est le symbole national faisant référence à l'ancienne France, mais il porte aussi une signification religieuse, associée au choix et à la volonté divine. Le chêne représente la force et la durée, le laurier, la gloire et l'immortalité. Quant au papyrus qui orne les panneaux de bois des vestibules et des salles parlementaires, il est associé à l'écriture, au livre et à la pérennité du savoir et de la connaissance. (Archives de l'Assemblée nationale).



À Québec, l'hôtel du Parlement, œuvre d'Étienne-Eugène Taché (1836-1912), a été construit entre 1877 et 1886. L'édifice n'emprunte pas à l'architecture religieuse, mais au style monumental français du Second Empire. Taché a voulu en faire un manifeste dédié à l'histoire nationale et il a résumé son œuvre dans la devise *Je me souviens*, dont il est également l'auteur. Le palais législatif se veut un livre ouvert racontant l'aventure des Amérindiens et des Français d'Amérique, puis des personnages illustres du Régime britannique.

Féru d'histoire, Taché sait la place que le catholicisme a occupée dans la fondation du pays. La Nouvelle-France s'est développée en partie grâce à l'élan mystique de la contre-réforme, et de nombreuses institutions ont vu le jour dans la colonie grâce au zèle des congrégations religieuses. Taché et ses successeurs, qui ont complété la décoration du parlement, ont naturellement accordé une place de choix à l'Église catholique dans ce lieu hautement symbolique.

Si l'on observe un peu attentivement le décor de l'hôtel du Parlement, on constate que la symbolique sacrée comme la commémoration religieuse en sont des composantes fondamentales, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice.

LA SYMBOLIQUE EXTÉRIEURE

On remarque d'abord que l'édifice est « orienté », c'est-à-dire tourné vers l'est, face au soleil levant, source de lumière et d'inspiration. Une telle disposition se retrouve dans plusieurs temples et édifices à vocation religieuse. Dans

sa composition générale, l'hôtel du Parlement adopte une forme triangulaire supérieure, appuyée sur une base rectangulaire. Cette géométrie architecturale emprunte également au sacré. Le rectangle lui-même, divisé en trois niveaux, est une recherche de perfection entre le ciel et la terre. La tour centrale, dédié au découvreur Jacques Cartier (1491-1557), évoque le temps, la vigilance et l'élévation. Sous forme de campanile, de clocher ou de minaret, la tour est une composante de nombreux édifices religieux, celle de l'Assemblée est dotée à sa base d'une fontaine, autre puissant symbole associé tant au monde profane que religieux et qui évoque la renaissance et la purification.

La façade du palais législatif, qui se veut un panthéon historique, fait la part belle à la religion. Sur 26 statues de bronze ornant cette façade, sept représentent des religieux : le récollet Nicolas Viel (mort en 1625), l'un des premiers missionnaires en Nouvelle-France, le jésuite Jean de Brébeuf (1593-1649), le sulpicien Jean-Jacques Olier (1608-0657), Marguerite Bourgeoys (1620-1700), fondatrice de la congrégation de Notre-Dame de Montréal, Marie Guyart (1599-1672), dite de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, M^{re} Montmorency de Laval (1623-1708), qui est aussi célébré sur deux des tableaux d'histoire à l'intérieur de l'édifice. Le père Jacques Marquette (1637-1675), jésuite missionnaire et explorateur, découvreur du Mississippi avec Louis Jolliet (1645-1700), est également représenté. On observe aussi en façade les blasons sculptés des Jésuites et des Récollets.

De part et d'autre de la tour, se trouvent des figures allégoriques, œuvres du sculpteur Louis-Philippe Hébert (1850-1917). Le groupe de droite représente la patrie et la religion. L'artiste a imaginé celle-ci sous les traits d'une femme enseignant à partir d'un *Credo*.

LA SYMBOLIQUE INTÉRIEURE

À l'intérieur, depuis le hall d'entrée jusqu'à l'étage supérieur, les boiseries sont sculptées de blasons et d'armoiries, lesquels constituent une véritable histoire héraldique du Québec, selon le mot d'Ernest Gagnon (1834-1915). On y retrouve encore la trace de congrégations religieuses, de prélats ou de membres du clergé. Le blason des Jésuites se trouve au second palier du grand escalier. À la place d'honneur figurent les armes de la Grande-Bretagne qui constituent la partie supérieure du trône du président de l'Assemblée. On y lit une devise inscrite en français depuis l'époque des rois Plantagenet : « Dieu et mon droit ».

Les anges, autres figures célestes jouant un rôle d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, sont plusieurs fois représentés dans les salles de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif. On les retrouve aussi à l'extérieur, notamment sur la passerelle reliant l'hôtel du Parlement à l'édifice



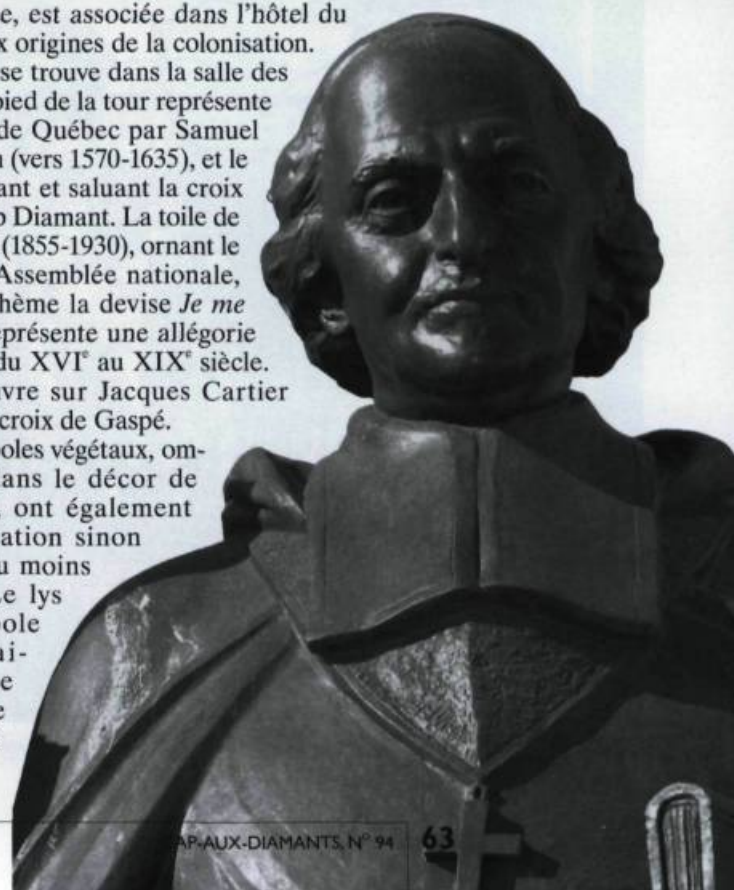
Les statues de Jean de Brébeuf, de M^{re} François de Laval et de Marguerite Bourgeoys. (Archives de l'Assemblée nationale).



Pamphile-Le May qui abrite la Bibliothèque parlementaire depuis 1915.

La croix, emblème chrétien par excellence, est associée dans l'hôtel du Parlement aux origines de la colonisation. Le vitrail qui se trouve dans la salle des drapeaux au pied de la tour représente la fondation de Québec par Samuel de Champlain (vers 1570-1635), et le montre plantant et saluant la croix au pied du cap Diamant. La toile de Charles Huot (1855-1930), ornant le plafond de l'Assemblée nationale, prend pour thème la devise *Je me souviens* et représente une allégorie de l'histoire du XVI^e au XIX^e siècle. L'œuvre s'ouvre sur Jacques Cartier représentant la croix de Gaspé.

Les symboles végétaux, omniprésents dans le décor de l'Assemblée, ont également leur signification sinon religieuse, du moins mythique. Le lys est le symbole national faisant référence à l'ancienne France, mais





Champlain devant la croix à Québec (vitrail). (Archives de l'Assemblée nationale).

il porte aussi une signification religieuse, associée au choix et à la volonté divine. Le chêne représente la force et la durée, le laurier, la gloire et l'immortalité. Quant au papyrus qui orne les panneaux de bois des vestibules et des salles parlementaires, il est associé à l'écriture, au livre et à la pérennité du savoir et de la connaissance.

L'apparition du fameux crucifix est plus récente. C'est en 1936, par l'initiative du député unioniste de Labelle et secrétaire provincial, Albiny Paquette (1888-1978), que le crucifix a été installé au-dessus du trône de l'orateur. Par ce geste, il voulait rapprocher l'Église et l'État, voire s'inspirer de régimes corporatistes et théocratiques de l'époque. Avec les années, cette volonté est disparue et, en même temps, l'objet a perdu sa connotation culturelle pour rejoindre les autres symboles de commémoration religieuse de l'Assemblée. On peut situer ce passage dans les années 1970, avec la disparition de la prière qui ouvrait les séances parlementaires depuis 1922. Le crucifix a fait l'objet d'une restauration en 1982, par l'artiste Romuald Dion, ce qui a consacré son statut d'artéfact et de pièce patrimoniale.

Ceux qui, de nos jours, remettent en question la présence du crucifix à l'Assemblée nationale en ont surtout contre la place centrale qu'il occupe, laquelle pourrait amener des visiteurs étrangers à se méprendre sur sa signification qui laisse supposer une quelconque tutelle ecclésiastique sur l'État. Jusqu'à maintenant, l'Assemblée nationale n'a pas jugé pertinent de reléguer le crucifix dans une vitrine du musée. On préfère y voir un objet symbolique et historique qui a accompagné l'aventure québécoise, tant dans les sphères du pouvoir que dans ses plus humbles manifestations.

On doit prendre la mesure de l'intégration de cette symbolique à l'ensemble du décor de l'hôtel du Parlement. Par la volonté de son concepteur, Eugène-Étienne Taché, l'édifice de l'Assemblée nationale porte plusieurs sceaux, celui des premières nations, celui de la France du Grand Siècle, celui de l'Empire britannique et, enfin, celui de la religion chrétienne. On ne saurait briser l'un sans altérer les autres. ☞

■ Gilles Gallichan est historien.

Pour en savoir plus :

Jean Chevalier, Alain Gheerbrant. *Dictionnaire des symboles*. Paris, Robert Laffont, 1996.

Jean-Guy Pelletier, « Le crucifix à l'Assemblée nationale », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 17, n° 3-4, p. 7-8.

Mémoire de bronze. Les statues de la façade de l'hôtel du Parlement. Québec, Assemblée nationale, [2007], 20 p.

Gaston Deschênes, Francesco Bellomo. *L'Hôtel du Parlement, mémoire du Québec*. Saint-Lambert, Stromboli, 2007.